

Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande

Autor(en): **A. D.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **26 (1935)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112269>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande.

La conférence s'est réunie à Lausanne, le 12 juin 1935, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Perret, président. M. Jaccard, chef de service et rédacteur, présenta son rapport sur l'*Annuaire de l'instruction publique*, dont les comptes et le budget furent adoptés. Une discussion fort intéressante s'éleva ensuite sur la question si actuelle de *l'enseignement post-scolaire*, proposée par la conférence des chefs de service ; cet enseignement, si utile aux yeux de tous les assistants, doit-il devenir obligatoire, comme c'est déjà le cas dans plusieurs cantons romands, ou bien doit-il rester facultatif ? Une étude de M. Barbey, chef de service à Fribourg, devant paraître dans le présent Annuaire, on décide de renvoyer la question à l'année prochaine. La conférence des chefs de service est chargée de continuer l'étude des *cours de perfectionnement pour les membres du corps enseignant*. Elle étudiera également les moyens de *protéger les enfants contre les dangers de la circulation*.

Une fois de plus se posa devant la conférence la question du maintien ou de la suppression de la *convention intercantonale du 7 décembre 1907 concernant le changement de domicile des élèves*. La situation a été en effet modifiée par les changements que les cantons de Genève et de Neuchâtel ont apportés à la durée de la scolarité. La question sera reprise dans une séance ultérieure. M. Atzenwiler, directeur de l'enseignement primaire à Genève, renseigna l'assemblée sur les *émissions radio-scolaires* ; les essais faits au cours du dernier hiver se sont révélés très satisfaisants. La conférence fera des démarches pour faciliter si possible l'acquisition de bons appareils aux écoles de campagne et de montagne. Après un rapport de M. Deluz, chef de service, la question des *examens du diplôme intercantonal romand* est renvoyée à l'année prochaine.

Dans une séance spéciale, présidée par M. le conseiller d'Etat Borel (Neuchâtel), la conférence adopta les comptes et le budget du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, après un rapport de M. le professeur Gauchat, rédacteur en chef.

A. D.